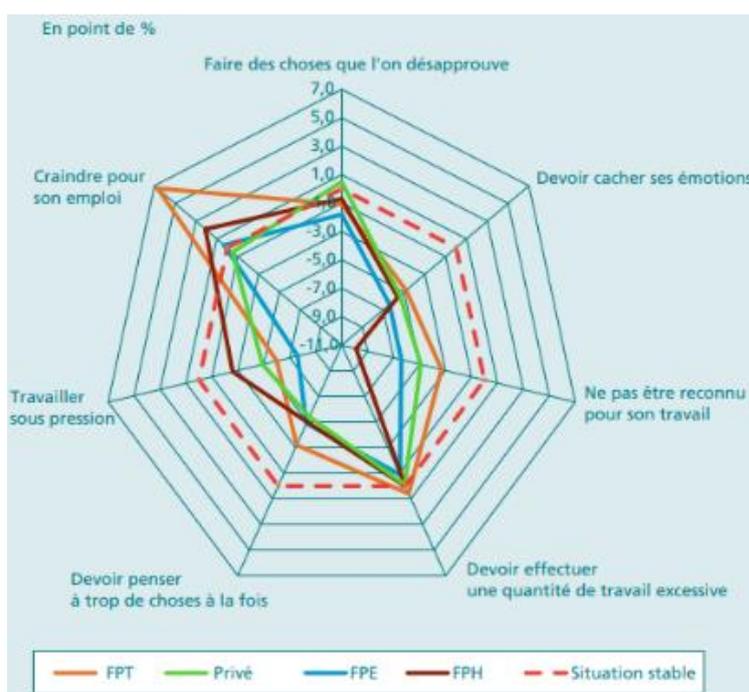


TENDANCES 2013 – 2016



Les premiers résultats de la dernière enquête « Conditions de travail » conduite en 2016 font état stabilisation des contraintes de rythme de travail et d'une baisse de certaines contraintes psychosociales (charge mentale en diminution, horaires moins contraignants, soutien social fort et stabilisation de la demande émotionnelle) qui s'accompagnent d'un recul des comportements hostiles. En revanche l'autonomie des salariés poursuit son recul. Les contraintes physiques sont globalement stabilisées à un niveau qui reste élevé.



DARES - Évolution de la proportion des agents concernés par certains risques psychosociaux entre 2013 et 2016

<p>Stabilisation des contraintes de rythme de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2010 : intensité dans la moyenne des pays européens - Période 2005 – 2013 : forte augmentation - 1/3 des salariés subissent au moins 3 contraintes sur 7 - Hausse plus importante pour les salariés moins qualifiés (46 à 49%) - Norme de production continue d'augmenter (+2%) - Procédure qualité plus répandue (+3%) - Charge mentale en baisse (-5%) - Moins de travail sous pression (-5%) – baisse plus importante chez les cadres - Les contraintes de vigilance continuent de s'accroître : en 2016, 43 % des salariés déclarent ne pas pouvoir quitter leur travail des yeux, soit quatre points de plus qu'en 2013. Dans le même temps, la pression temporelle ressentie se tasse légèrement : 45 % des salariés disent devoir se dépêcher « toujours ou souvent », soit un point de moins qu'en 2013 (3). Cet indicateur est en recul pour toutes les catégories socioprofessionnelles, sauf les ouvriers non qualifiés : 43 % d'entre eux déclarent se dépêcher « toujours » ou souvent » contre 41 % en 2013.
<p>Recul des comportements hostiles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2016, 30 % des salariés disent avoir subi un comportement hostile dans leur travail au cours des 12 derniers mois, contre 37 % en 2013. Cette forte baisse peut être mise en relation avec le ralentissement des changements organisationnels

Autonomie en recul	<ul style="list-style-type: none"> - Le travail tend à devenir plus répétitif : 43 % des salariés déclarent « répéter continuellement une même série de gestes ou d'opérations » contre 41 % en 2013 et 27 % en 2005. - Les employés administratifs et les ouvriers y sont plus exposés. - Pour les ouvriers non qualifiés que la hausse est la plus significative en 2016 (+ 6 %).
Contraintes physiques stabilisées à un niveau élevé	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilité pour toutes les CSP - Les ouvriers plus exposés à ces contraintes - 34 % des salariés avec au moins 3 contraintes physiques - 18 % à un bruit intense gênant pour entendre une personne située à 3 mètres. - 29 % en contact produits dangereux : baisse de 2% - 54 % des ouvriers non qualifiés, avec une hausse de 3%.
Charge mentale en baisse	<ul style="list-style-type: none"> - « Avoir à faire trop de choses à la fois » : recul pour toutes les CSP de 49% à 44% et en particulier pour les ouvriers qualifiés (-7%). - Moins de travail sous pression déclaré (31% contre 36%) et de manière plus significative chez les cadres (43% contre 51%) et augmentation de 2% chez les ouvriers non qualifiés. - « Avoir à faire trop de choses à la fois » : recul pour toutes les CSP et en particulier pour les ouvriers qualifiés (-7%). - Les cadres sont les plus nombreux (57 %) à devoir « penser à trop de choses à la fois ». Les femmes sont également plus nombreuses dans ce cas (47 % contre 40 % des hommes),
Horaire	<ul style="list-style-type: none"> - Moins de travail sous pression déclaré (31% contre 36%) et de manière plus significative chez les cadres (43% contre 51%) et augmentation de 2% chez les ouvriers non qualifiés. - Les contraintes de vigilance augmentent. - Les interruptions de tâches augmentent.
Soutien social fort	<ul style="list-style-type: none"> - Les tensions dans les rapports avec les collègues ou le supérieur hiérarchique sont stables entre 2013 et 2016, après une hausse entre 2005 et 2013. - Le sentiment de reconnaissance s'améliore : les salariés sont moins nombreux en 2016 (24 %) qu'en 2013 (29 %) à estimer que leur travail n'est pas reconnu à sa juste valeur
Stabilité de la demande émotionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - 73 % en 2016 contre 62 % en 1998 des salariés sont en contact avec le public - 46 % des salariés déclarent côtoyer « des personnes en situation de détresse » et - 54 % disent devoir « calmer des gens », deux chiffres en légère hausse entre 2013 et 2016. La proportion de salariés disant « vivre des tensions avec le public » demeure quasi stable

En 2016, le nombre cas de pathologies psychiques prises en charge comme maladies professionnelles a encore augmenté : 596 avis favorables ont été prononcés par les CRRMP (comités régionaux de reconnaissance des maladies professionnelles).

C'est 7 fois plus qu'en 2011 ou 2012. Cette année-là, une lettre ministérielle donne pour instruction d'apprécier plus soupagement le taux d'incapacité permanente de 25% requis pour la saisine des CRRMP.

En tout, la prise en charge des affections psychiques liées au travail a coûté 230 millions d'euros à la branche AT-MP en 2016. Soit moins de 3% des 8 à 9 milliards annuels de prestations de la branche. En comparaison, les lombalgies coûtent plus d'un milliard d'euros et les troubles musculosquelettiques, 800 millions.

Vingt fois plus d'affections psychiques dues au travail sont reconnues au titre des accidents du travail que des maladies professionnelles. En 2016, environ 10 000 cas ont ainsi été pris en charge par l'assurance maladie, ce qui représente 1,6 % des accidents du travail.